

Rencontre de Ville & Banlieue sur la réussite éducative à Chanteloup-les-Vignes - Mardi 26 mars 2013

Synthèse des interventions

Séquence 1 – Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire pour la réussite de tous les enfants et de leurs parents

Que faire face à la rupture scolaire ? Socialisation précoce et maîtrise de la langue

Alain Bentolila, professeur à la Sorbonne, linguiste.

C'est le regard d'un linguiste sur l'échec scolaire, le décrochage et l'illettrisme qui menacent. Et aussi l'insurrection d'un humaniste : « un stock lexical de 300 ou 600 mots disponibles au lieu de 2600 en fin de maternelle, cela pose un problème à la République dont la mission est bien de permettre à tous les enfants de sortir du ghetto ». Alain Bentolila alerte donc sur l'« insécurité linguistique » qui conduit à la crédulité, expose aux manipulations des extrémistes, empêche tout exercice du sens critique. Il alerte sur le passage à l'acte et la violence potentielle de celui qui ne parvient pas à s'exprimer avec des mots. Il alerte enfin sur des handicaps linguistiques qui condamnent durablement à la marginalité professionnelle et sociale. Mais que pouvons-nous donc faire et que doit faire l'école ? D'abord encourager toutes les familles à parler à leurs enfants. Ne pas se précipiter sur l'apprentissage précoce d'une langue étrangère. Savoir que la scolarisation avant 3 ans attire peu les classes populaires et qu'elle ne fonctionnera qu'avec des professionnels formés, de tous petits groupes de 7 à 8 enfants, et dans des locaux bien aménagés. Qu'à ces conditions, elle offre une réponse sérieuse à l'échec scolaire des enfants des milieux populaires.

Alain Bentolila adresse enfin un message politique au ministre et à tous les responsables éducatifs, les enjoignant de faire des choix clairs pour le rétablissement de l'égalité sociale devant l'école, de fixer le cap et de le tenir fermement sans en changer tous les deux ou trois ans.

La prise en charge des collégiens « décrocheurs » par le PAJ et la Fondation d'Auteuil

Rolande Figuière, adjointe au maire de Chanteloup-les-Vignes

Rolande Figuière explique comment la prévention et la prise en charge du décrochage s'inscrivent dans un programme de réussite éducative comprenant aussi une palette d'outils de soutien à la scolarité, un soutien à la parentalité, et de multiples actions d'accès à la culture, au sport et aux loisirs. Elle revient sur la genèse d'un dispositif imaginé à l'époque de Pierre Cardo, alors que le collège (500 élèves) connaît plus de 200 exclusions par an : dispositif conçu pour proposer sans délai aux enfants exclus une autre école que celle de la rue. Avec un partenaire financier majeur (le conseil général financeur à 80%) et un opérateur spécialisé : la Fondation d'Auteuil.

Christophe Bonhomme et Dorothée Grone, Fondation d'Auteuil

Le Pôle Accueil Jeunes (PAJ) répond à deux ambitions complémentaires : d'abord redonner aux jeunes en échec scolaire le goût d'apprendre, la confiance et l'estime de soi ; ensuite redonner à leurs parents tous les moyens d'une coéducation réussie. Pour ce faire, le dispositif offre donc 4 types de prestations : un accueil éducatif de jour, alternative temporaire à la scolarité des jeunes exclus de leur établissement ; un accompagnement individualisé scolaire et extrascolaire ; un lieu d'écoute physique et téléphonique ; un soutien aux parents dans toutes leurs responsabilités éducatives et parentales.

L'opération « Coup de pouce clé »

Gérard Chauveau, chercheur en sciences de l'éducation

Le Coup de pouce CLE (lecture/écriture), inventé à Colombes voici plus 20 ans, a fait école puisqu'il concerne aujourd'hui 280 villes en France, 2.000 clubs et 10.000 enfants. L'idée est assez simple : une aide à la maîtrise de la lecture et de l'écriture proposée sur la tranche 16h30/18h00, aux enfants de CP repérés comme fragiles et animée par des éducatrices, enseignants ou non. Au total, une heure de plus chaque soir, par groupes de 5, en 6 séquences d'activités très variées, souvent ludiques. En articulation très étroite avec les maîtres et avec les familles. Une heure qui fait toute la différence et permet de remettre sur le chemin de la réussite scolaire 80% des élèves qui en bénéficient. Un dispositif efficace donc qui « remet tout le monde - enfants, parents, enseignants - dans le coup ensemble, dans une même dynamique de réussite éducative. »

Séquence 2 – Réformer les rythmes scolaires et sociaux d'éducation pour faire réussir tous les enfants

Principes et enseignements du dispositif mis en place à Lomme

Yves Durand, député du Nord, ancien maire de Lomme

Pour l'ancien maire de Lomme, « tout le monde est d'accord sur les constats et la nécessité de revenir sur une stupidité : la semaine scolaire de 4 jours ». Alors, l'expérience lommoise (testée dans une école avec des enseignants volontaires) a consisté à étaler la semaine sur 5 jours, en profitant du temps libéré pour proposer des activités éducatives périscolaires. Résultat au bout de 2 ans : des enfants plus heureux et de meilleurs résultats scolaires, des enseignants dynamisés et plus impliqués, des éducateurs remotivés, des parents peu à peu convaincus par l'expérience, et un dialogue éducatif très fécond autour de l'école. A la clé bien sûr : un long temps d'organisation matérielle et de coordination pédagogique, une utilisation intensive des structures municipales et des ressources locales, un partenariat indispensable entre tous les acteurs. «En somme, dira le député du Nord, la réforme des rythmes scolaires offre des chances supplémentaires à la réussite de tous, même si elle ne constitue pas l'outil unique de cette réussite». Combien ça coûte ? 800 euros par enfant et par an au départ, avec une seule école... mais «probablement entre 250 et 300 euros si l'on dispose déjà d'un système organisé d'activités éducatives périscolaires et si l'on mutualise les personnels et les équipements».

Claire Leconte, enseignant-chercheur en chronobiologie à Lille 3

Attention, dira Claire Leconte, de ne pas confondre «réussite éducative» et «réforme des rythmes scolaires». Du reste, elle préfère aussi, en toute rigueur de termes, parler d'«aménagement du temps de l'enfant » et de «temps éducatifs scolaires et non scolaires». Pour la psychologue chrono-biologiste, il faut remettre à plat l'ensemble des temps de l'enfant et instaurer une vraie continuité éducative entre les responsables qui les prennent en charge : réguler les temps de veille et de sommeil, instaurer de la régularité, organiser les apprentissages en de longues matinées ponctuées de 2 vraies pauses, rechercher des interactions entre le projet d'école et les parcours d'activités proposés sur le temps périscolaire. Le problème n'est donc pas tant dans la «durée» de la journée des enfants en elle-même, que dans la valorisation des temps de réceptivité psychologique pour les apprentissages fondamentaux, dans la diversité des aptitudes personnelles sollicitées au long de cette journée, et dans la cohérence des différents temps éducatifs. Si l'on y réussit, alors tout le monde est gagnant et les interventions éducatives se valorisent les unes les autres. Les enseignants sont davantage présents à l'école, ils trouvent un nouveau sens à leur métier, jouissent d'une meilleure qualité de vie professionnelle, sont moins souvent absents et demandent plus rarement leur mutation : aménager les temps de l'enfant, c'est se donner l'occasion d'entrer tous ensemble dans un cercle vertueux de réussite éducative.

Séquence 3 – Le projet éducatif de territoire, levier de la réussite éducative et sociale de tous les acteurs ?

Frédéric Bourthoumieu, président de l'Association nationale des acteurs de la réussite éducative

Pour le président de l'ANARE, la réussite éducative ne peut se réduire à la réussite scolaire ni à des dispositifs centrés sur l'école. Ainsi la réussite éducative implique une bienveillance éducative et une attention aux besoins spécifiques des enfants, une ambition permanente d'émancipation, une valorisation des différentes compétences de chacun et de tous et une approche globale de l'éducation.

L'expérience de la réussite éducative est aujourd'hui celle de la «pluri-professionnalité» : celle de tous les acteurs éducatifs – enseignants, travailleurs sociaux, médecins et psychologues scolaires, éducateurs, intervenants culturels ou sportifs, animateurs sociaux culturels, conseillers d'orientation, parents d'élèves... - ayant appris à travailler ensemble et à collaborer avec l'école. Et cette expérience partagée constitue aujourd'hui «le levier le plus sûr des projets éducatifs de territoire».

Jean Roucou, président de l'Association Prisme

Pour le président de Prisme (PRomotion des Initiatives Sociales en Milieu Educatif), les temps ont changé : non seulement la construction des savoirs n'est plus l'apanage de l'école, mais celle-ci ne peut plus se vouloir extra-territoriale sous peine de faillir totalement dans la mission qui est la sienne.

Bien sûr, le projet éducatif de territoire n'est pas une idée nouvelle. Depuis presque 30 ans (avec la circulaire Calmat Chevènement) et sous des dispositifs toujours rénovés – ATS, ARES, ARVEJ, CATE, CVE, CARVEJ, CEL- l'on a cherché à asseoir le projet éducatif sur une pluralité de disciplines et de compétences, et à penser dans leur continuité les différents temps de l'enfant ainsi que les interventions des professionnels qui en sont responsables. La nouveauté vient aujourd'hui de ce que les problématiques sociales s'imposent à tous ; qu'elles rendent indispensable la coopération des acteurs éducatifs et des acteurs sociaux ; et qu'ils disposent tous d'une expérience partagée et réussie avec les PRE. Pour peu que chacun sache reconnaître et respecter la «professionnalité» de l'autre, et que l'on sache prendre le temps nécessaire à leur élaboration, les projets éducatifs de territoire seront de vrais outils de requalification territoriale et de transformation sociale.

Renaud Gauquelin, maire de Rillieux-la-Pape, président de Ville & Banlieue

En banlieue, les problèmes ne sont pas différents de ce qu'ils sont ailleurs : ils sont seulement plus intenses et cumulatifs. C'est ainsi que les jeunes de niveaux 5 et 6 représentent chez nous 70% du public des missions locales, contre 30% ailleurs. Mais l'on dispose peut-être a contrario dans nos communes populaires, d'un peu plus de savoir faire et de facilité à vivre ensemble. De même, a-t-on sans doute davantage l'habitude de se rapprocher et de travailler avec les autres institutions, de coopérer faute d'avoir beaucoup de moyens à mobiliser individuellement.

Ce dispositif de la réussite éducative, initié il faut le rappeler par le ministère de la ville du temps de Jean-Louis Borloo, a permis un certain rattrapage des performances scolaires dans les ZUS, un accompagnement plus individualisé et global des enfants en difficulté, ainsi qu'une articulation plus cohérente des interventions éducatives, médicales et sociales.

Il ne faut pas laisser ce dispositif se refermer aujourd'hui sur l'école. Il faut au contraire poursuivre la coopération et l'innovation. Accueillir les parents à l'école et pas seulement quand leurs enfants dysfonctionnent. Construire des projets éducatifs à l'échelle de tout notre territoire et pas seulement à l'échelle des quartiers. Je vous propose de nous revoir dans l'année et de faire le point sur la façon dont nous aurons, les uns et les autres, avancé dans cette direction.

Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes

« L'éducation est le cœur de la qualité de vie de nos territoires, la clé du retour à l'attractivité de nos quartiers dits sensibles », déclare-t-elle, l'éducation nécessite la mobilisation de chacun d'entre nous, au-delà de nos prérogatives, pour parvenir à transformer une réalité qu'au-delà des clivages de droite et de gauche nous dénonçons ». Il est donc impératif de travailler ensemble à un projet éducatif territorial et plus largement à un projet de cohésion sociale pour éviter que l'école de la rue ne vienne battre en brèche l'école républicaine.

Même si « le délitement des services publics et les moyens trop limités de nos écoles » sont constatés chaque jour, l'optimisme reste de rigueur : c'est la responsabilité de l'élu de veiller à la complémentarité de l'ensemble des offres éducatives au service de la cohésion sociale, des familles et des enfants. Ce travail commence dès le plus jeune âge et les initiateurs de ce programme l'ont pensé de deux à 16 ans. Le territoire de Chanteloup-les-Vignes a souhaité aller au delà de 16 ans, car les risques de ruptures sont particulièrement importants entre 16 et 18 ans. Mais cette promesse devrait être accompagnée de moyens réels, sans démagogie, en prenant en compte les spécificités et les difficultés de chacun. « La réussite éducative va bien au-delà de la réussite scolaire ». Le choix est alors fait de prendre le temps d'une véritable concertation dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui seront mis en place dès la rentrée 2014. Elle clôt son discours par le vœu « que le projet de réussite éducative est une ambition aussi forte et concrète que le projet de renouvellement urbain... »

Conclusions et clôture*

Monsieur François Lamy, Ministre délégué à la Ville

La politique de la ville re-tresse souvent les mêmes fils, considérés comme essentiels dans la trame de l'action publique : l'éducation est l'un de ces fils directeurs. Et les PRE comptent sûrement parmi les actions les mieux réussies de la politique de la ville et c'est pourquoi l'Acse continuera de leur consacrer un quart de son budget. Le Conseil Interministériel des Villes (CIV) du 19 février ayant déclaré prioritaire la mobilisation du droit commun au bénéfice des quartiers, le ministère de la ville doit conventionner avec une dizaine d'autres ministères. Avec l'Education nationale, il a donc été décidé de fusionner les géographies prioritaires, de retenir le volet Education/Jeunesse comme un des 3 volets obligatoires des prochains CUCS, et d'engager prioritairement dans les ZUS le dispositif «plus de maîtres que de classes». En contrepartie de leur engagement, les coordonateurs de la réussite éducative seront associés à l'élaboration des prochains contrats et la formation des maîtres sera complétée en matière de réussite éducative et de partenariat.

Madame George Pau-Langevin, Ministre déléguée chargée de la Réussite éducative

Clôture la rencontre, la ministre a d'abord tenu à saluer l'initiative et à remercier tous les partenaires et participants à cette journée. «Consciente de l'énergie et de la cohésion existant sur le terrain autour des projets éducatifs et autour de l'action des élus locaux en ce domaine », elle a voulu y voir un terrain favorable à la poursuite des programmes de réussite éducative et à l'émergence de projets éducatifs de territoire.

Puis elle a détaillé chapitre par chapitre l'action et les défis du gouvernement : contre le décrochage scolaire, pour mieux associer les parents ou pour la rénovation pédagogique du système scolaire.

* Les propos ainsi résumés ne constituent pas des citations des interventions ministérielles. Seul le prononcé fait foi en la matière.